



URGENCE : LE BLOCUS DE GAZA DOIT ETRE LEVÉ IMMEDIATEMENT

INTERPELLONS NOS RESPONSABLES POLITIQUES ET NOS ÉLUS

Une situation catastrophique ... une honte si nous laissons faire

Où est la conscience mondiale ?

Après 10 mois de blocus imposé par Israël, la situation de la Bande de Gaza, où survivent 1,5 millions de Palestiniens, vient de subir une aggravation brutale. Lors d'une conférence de presse le 23 avril dernier, l'ONU a ainsi annoncé qu'elle n'était plus en mesure d'assurer, faute de carburant, la distribution de l'aide alimentaire d'urgence, pourtant indispensable pour plus de 1 million de réfugiés !

Les appels se multiplient de tous côtés. Le directeur des opérations de l'UNWRA (agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens) a décrit le 23 avril, devant la presse, la situation dans la Bande de Gaza et les conséquences de ce blocus :

- 53 enfants tués et 177 enfants blessés depuis janvier par les incursions israéliennes, plus de 443 palestiniens tués depuis l'ouverture de la conférence d'Annapolis.
- l'effondrement économique, qui rend 1 million de personnes dépendantes de l'aide alimentaire d'urgence (farine, sucre, huile), le manque de nourriture et de biens essentiels,
- le système éducatif mis à mal (le blocus touche aussi les cahiers d'écolier...),
- le système de santé et les services sanitaires au bord du désastre,
- le manque d'électricité, les coupures d'eau, l'assainissement, la collecte des déchets qui ne sont plus assurés,
- un niveau sans précédent de traumatisme psychologique chez les enfants.

Il est aujourd'hui extrêmement difficile de se déplacer, de s'étudier, de se soigner.

Pas plus le blocus que les attaques meurtrières n'ont pu à venir à bout de l'esprit de résistance des Palestiniens de Gaza. **Mais c'est aujourd'hui la société civile dans son ensemble qui est menacée de destruction.**

La guerre israélienne contre le peuple palestinien, particulièrement meurtrière dans la Bande de Gaza, doit cesser

Qui peut justifier cette punition collective contre tout un peuple, contraire à toutes les règles de droit, qui a suivi des élections demandées et supervisées par la « communauté internationale », alors que le gouvernement d'unité nationale, constitué par les Palestiniens, n'avait reçu aucun véritable soutien international ?

L'Etat israélien, qui poursuit sa politique coloniale inadmissible et refuse de respecter ses obligations au regard du droit international, doit être condamné et sanctionné.

Nous demandons instamment au gouvernement français d'agir pour mettre un terme au siège de Gaza et pour assurer la réouverture de tous les points de passage

La paix passe par l'application du droit international et des résolutions de l'ONU, et non par la loi du plus fort.

Nous interpellons nos députés, nos sénateurs, nos députés européens, nos élus locaux pour qu'ils agissent vigoureusement dans ce sens auprès de notre gouvernement et de l'Union européenne.

C'est un minimum de droit et de justice qu'il faut défendre de toute urgence.

Association France Palestine Solidarité.

Association France Palestine Solidarité / 21 ter rue Voltaire / 75011 Paris

Tel: 0143721579 / E-mail : afps@france-palestine.org

Site : www.france-palestine.org